

# Les grands repères du calendrier de l'orientation post-3<sup>ème</sup>

Année scolaire 2019-2020

## Du 4 au 29 mai :

Saisie par les familles de la voie d'orientation après la 3<sup>ème</sup> (2<sup>nd</sup>e générale et technologique et/ou 2<sup>nd</sup>e professionnelle et/ou 1<sup>er</sup> année de CAP) dans l'application Téléservices Orientation (TSO)

## Du 2 au 4 juin:

Conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.  
Décision sur la voie d'orientation souhaitée par la famille

## Du 25 mai au 8 juin:

Saisie par les familles des vœux d'affectation dans l'application Téléservices Affectation-TSA (10 vœux max. dans l'académie et 5 possibles hors académie).

**15 juin:** Date limite de dépôt des dossiers pour les familles qui contestent la décision d'orientation du conseil de classe (procédure d'appel)

**A partir du 30 juin:**  
**Résultats de l'affectation** sur le site:  
<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ts>

**Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet:**  
Inscription en lycée en ligne sur le site  
<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ts>

